

Le huit septembre deux mil dix-sept, une convocation a été adressée à chaque membre du comité syndical pour la réunion du SIVOS qui se tiendra le jeudi quatorze septembre 2017 à 11 H 15 à la mairie de Saint Aubin sur Scie, sous la présidence de Madame Annie PIMONT, Vice-Présidente.

**Ordre du jour** :

- 1) Approbation du procès-verbal du 22 août 2017
- 2) Demande de réouverture de l'école de Sauqueville

***SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2017***

L'an deux mil dix-sept, le quatorze septembre à onze heures quinze, les membres du SIVOS de Saint Aubin sur Scie/Sauqueville, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Annie PIMONT Vice-Présidente.

***Etaient présents*** : MME PIMONT, MME BACHELET, M CANTO, MME POYER, MME BENOIST suppléante de M BAZILLE, MME ROYER

***Etaient excusés*** : MME DELESTRE, M VOISIN

Madame ROYER est nommée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, Madame POTTIN faisant fonction.

Le quorum étant atteint, Madame la Vice-Présidente déclare la séance ouverte à 11 heures 15.

## ***APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 AOÛT 2017***

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### ***DEMANDE DE REOUVERTURE DE L'ECOLE DE SAUQUEVILLE***

Madame la Vice-Présidente rappelle que depuis la fermeture de l'école de Sauqueville à la rentrée du 4 septembre 2017, les effectifs dans les classes de maternelle et primaire de Saint-Aubin-sur-Scie sont très élevés : petite section et moyenne section : 32, grande section CP : 24, CP, CE1, CE2 : 26, CM1, CM2 : 30.

Considérant :

- l'importance des effectifs dans les quatre classes du RPI Sauqueville/Saint-Aubin-sur-Scie,
- que depuis 2014, le nombre d'élèves Sauquevillais au sein du RPI est chaque année supérieur à 12 (17 élèves pour 2017/2018),
- la construction en cours de 23 logements sur la commune de Saint-Aubin-sur-Scie,
- l'existence de quelques logements vacants proches des écoles dans le centre-bourg de Saint-Aubin-sur-Scie pouvant entraîner des inscriptions scolaires en cours d'année,

Après en avoir délibéré les membres du SIVOS décident à l'unanimité d'engager un recours afin d'obtenir la réouverture de l'école de Sauqueville et autorisent Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente à faire appel à un avocat pour les assister dans cette démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 45.